

de dire que lorsque deux ministres, occupant l'un la position de Premier Ministre et l'autre la position de Ministre des Finances et qui sont affiliés à la société à laquelle il appartient, croient que cet acte est mauvais, il est de leur devoir de le désavouer, en suivant leur ligne de conduite antérieure.

M. l'orateur, la position des trois partis dans cette chambre est clairement définie. La position du député de Simcoe Nord et de ses amis est assez claire. Ils maintiennent qu'ils ont le droit d'intervenir et de juger la législation provinciale. Ils désapprouvent cet acte et ils demandent en conséquence au gouvernement de la désavouer. De sorte que la position de ces honorables députés est clairement définie.

Nous avons toujours déclaré que les provinces avaient parfaitement le pouvoir de légiférer sur des sujets qui leur ont été assignés et que nous ne devons pas intervenir sur ces sujets, même lorsque quelques-uns de nous pensent que l'action de la législature est mauvaise et non judiciaire. Mais quant au gouvernement, sa position est bien différente. Nous le voyons agir ici comme dans presque toutes les autres occasions, suivant quelquefois une ligne de conduite et une politique que d'autre fois en se basant, disent-ils, sur de grandes convictions morales, ils répudient pour désavouer un acte comme celui de la province de Manitoba; mais dans des cas comme celui-ci, lorsque l'enjeu est trop fort, nous ne voyons pas que les honorables ministres soient troublés par aucune conviction morale sérieuse qui puisse les amener en conflit avec une province puissante et unie.

Je ne veux aucunement exprimer une opinion sur la légalité de cet acte. Je m'accorde parfaitement avec l'honorable député de York Ouest M. (Mulock) et avec d'autres honorables députés, qui ont parlé, et je dis que si la légalité de cette acte est douteuse, l'endroit convenable pour faire décider cette question est devant les tribunaux. Je ne pense pas que cette chambre puisse s'ériger en tribunal. Je ne pense pas que le pays aurait confiance en nous, si nous agissions comme tribunal légal, et moi pour un, je ne le ferais pas.

Nous avons l'opinion de deux hommes éminents dans leur profession, qui diffèrent complètement l'un de l'autre sur cette question. Il n'y pas de doute, je crois, qu'il y a peu de question de cette nature sur lesquelles des hommes de loi aussi éminents que les ministres de la justice et l'honorable député de Simcoe Nord, ainsi que mon honorable ami de Bothwell (M. Mills), qui connaît si bien le droit constitutionnel, ne peuvent à première vue établir une très bonne cause, mais dans cela je n'ai rien à voir. Ce qui nous importe ici, c'est de savoir s'il est désirable pour nous d'exercer le pouvoir extrême que nous possédons, que possède le gouvernement, en vertu de l'acte de l'Amérique Britannique du Nord, de désavouer cette loi. M. l'orateur, j'ai toujours eu pour principe au sujet de cette procédure que la position que la confédération et le gouvernement du Canada occupent vis-à-vis des provinces est identiquement la même que celle qu'occupent le parlement et le gouvernement anglais vis-à-vis la confédération, et que nous devrions imiter l'exemple du gouvernement et du parlement anglais en nous abstenant d'intervenir dans les actes des provinces. Le gouvernement anglais s'est abstenu scrupuleusement d'intervenir dans notre législation, si ce n'est dans bien peu de cas, et cette intervention a toujours diminué, à tel point que pas un cas n'est arrivé dans ces dernières années. De notre côté nous sommes tenus de nous abstenir soigneusement d'intervenir dans la législation des provinces. Les termes de l'acte, comme l'honorable ministre et les honorables députés le savent très bien, sont identiquement les mêmes et ils donnent au gouvernement anglais les mêmes pouvoirs de désavouer les actes de notre parlement que ceux que possèdent le gouvernement du Canada de désavouer les actes provinciaux, et je crois qu'il serait fastidieux et qu'il serait inutile pour moi de prendre le temps de la chambre pour rappeler aux honorables députés comment ils ressentiraient l'intervention du gouvernement anglais dans des questions qui tombent claire-